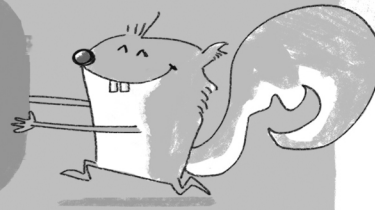




BON À SAVOIR :

Les contrats d'assurance ont une durée d'1 an (sauf pour l'assurance-vie) et se poursuivent automatiquement. Sauf si vous choisissez d'y mettre fin en envoyant une lettre recommandée 3 mois avant la date de l'échéance. Il est donc utile de surveiller cette date et de la noter dans son calendrier si on veut arrêter un contrat d'assurance et/ou changer d'assureur.
Pour les indépendants, infos-conseils ci-dérrière !



Mes n° de tél. utiles :

Blank area for writing phone numbers.

2.11 ASSURANCES ET COTISATIONS



Type de dépense	Facture mensuelle	Facture annuelle
Assurance Responsabilité Civile-Familiale voir aussi Panier 2.7		
Assurance vie		
Assurance pension		
Assurance décès/rapatriement		
Assurance Funérailles		
Assurance Incendie – voir aussi Panier 2.1		
Cotisation syndicale		
Cotisations sociales (pour les activités d'indépendant)		
Autres		
TOTAL = €	Total/mois = Tm	Total/année = Ta



Opération de mensualisation : Je divise le Ta par 12 > $Ta/12 =$

Si je n'ai pas de Facture annuelle,
alors : $Tm =$

Si j'ai une Facture annuelle, alors :
 $Tm + Ta/12 =$

Si je veux anticiper petit à
petit : Provision à mettre
de côté chaque mois =
TOTAL 2.11 =

* Si je connais déjà les montants, je vais directement à la case Total avec le lièvre, sinon, j'avance avec la tortue, étape par étape